

CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 10 JUILLET 2020

COMPTE RENDU

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie à 19 heures, sous la présidence de Bruno LESSAULT Maire.

Étaient présents : Bruno LESSAULT, Françoise LIMOGES, Maryvonne BOUQUIN, Adrien GAUGRY, Thierry DUJON, Madeleine MAREUIL, Jean-Yves GAPIN, Pascal FILLON, Sophie COGNACQ.

Absentes excusées : Catherine GUILLAUMAIN (donne pouvoir à Maryvonne BOUQUIN), Isabelle DEBEURRÉ (donne pouvoir à Françoise LIMOGES).

Secrétaire de séance : Françoise LIMOGES.

Le maire demande une modification de l'ordre du jour. Le conseil accepte.

DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A SIGNER L'AVENANT N°2 A LA CONVENTION DU SERVICE INSTRUCTEUR DES DOCUMENTS D'URBANISME DU PAYS DE VALENCAY EN BERRY

Le maire explique que les élus du Pays de Valençay ont formulé un avenant à la convention disant que la commune qui souhaite se retirer du service instructeur du droit des sols du Pays de Valençay en Berry devra rembourser l'intégration des historiques DDTM du cadastre et du document d'urbanisme évalué en 2020 à 600 € H.T. et mise à jour annuelle du cadastre évalué à 40 € H.T.

Le conseil accepte l'avenant et autorise le maire à signer tous les documents nécessaires.

DESIGNATION D'UN DELEGUE ET DE TROIS SUPPLEANTS POUR L'ELECTION DES SENATEURS EN SEPTEMBRE 2020

Le vote se fait à bulletins secrets.

Une seule candidature pour le poste de délégué : Madeleine MAREUIL élue avec 11 voix.

3 candidatures pour les postes de suppléants : Françoise LIMOGES, Maryvonne BOUQUIN, Jean Yves GAPIN. Tous les trois sont élus avec 11 voix chacun.

DELIBERATION FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION A VERSER AUX ELUS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, après un vote pour les indemnités du Maire et à l'unanimité de chacun des adjoints ;

Décide d'attribuer au Maire et Adjoints les indemnités suivantes :

- Indemnité du Maire au taux de 17.6 % de l'indice brut de la Fonction Publique Territoriale,
- Indemnité du 1^{er} Adjoint au taux de 5 % de l'indice brut de la Fonction Publique Territoriale,
- Indemnité du 2^{ème} Adjoint au taux de 5 % de l'indice brut de la Fonction Publique Territoriale,
- Indemnité du 3^{ème} Adjoint au taux de 5 % de l'indice brut de la Fonction Publique Territoriale,

Dit que ces indemnités sont à verser à compter du 04 juillet 2020, les indemnités des élus précédents étant versées jusqu'au 03 juillet 2020, date d'installation du Conseil Municipal.

DELIBERATION DESIGNATION D'UN DELEGUE AU CNAS

Une candidature : Françoise LIMOGES élue avec 11 voix

DELIBERATION DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Une candidature Madeleine MAREUIL élue avec 11 voix

DESIGNATION D'UN REGISSEUR DES RECETTES DE L'ETANG

L'ancien régisseur Rodolphe GARCIA est proposé pour continuer la fonction de régisseur et élu à l'unanimité.

Les suppléants restent identiques : Caroline OVIDE, Liliane MARCHAND, Ludovic PERROCHON, Jean-Christophe BLUT.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Visite de l'école par le maire et ses trois adjointes, rencontre avec l'instituteur, la cantinière et l'animatrice de la garderie qui leur ont fait part des difficultés rencontrées et des travaux à effectuer en particulier sur la sécurité de l'escalier de secours du 1^{er} étage qui dessert la garderie ou la salle de motricité.
Prévoir de faire venir la commission de sécurité en urgence.
Evocation de faire descendre ces activités au rez-de-chaussée (salle de tir, préau, pièce à côté de la cantine)
Faire une demande de subvention pour financer ces projets.
- Cantine
Marie-Thérèse FOURRÉ resterait avec Jean-Baptiste SCHNEIDER
Mélanie CHOUAN se proposerait pour aider à la cantine. Dépôt d'un courrier en mairie.
Voir pour les transports.
Changement du meuble vaisselle à prévoir.
- Repas
La société SOGIREST est officiellement le fournisseur des repas pour un prix de 2.47 €. Pendant le confinement, c'est Espoir Soleil situé à Luçay-le-Mâle qui fournissait les repas de cantine.
La qualité des repas était supérieure mais le prix plus élevé 4.49 €
Le conseil accepte que les prix soient augmentés pour les parents avec un reste à charge pour la commune si la commission cantine souhaite changer de prestataire.
- Mur du cimetière
Le mur du cimetière côté champs Huet s'écroule.
Projet d'agrandissement (plus que 20 places libres).
Des études ont déjà été faites. Il serait judicieux d'intégrer la réparation dans l'agrandissement.
- Annulation d'un projet de réfection de chemins, voté par l'ancien conseil municipal, auprès de la COCOREL. Cela libère des fonds pour l'agrandissement du cimetière.
- Demande de M. GAPIN de faire une étude statistique pour connaître le nombre de personnes enterrées par an. Cela nous donnerait une idée du temps dont nous disposons.
- Election du président de la COCOREL
2 candidats connus : M. Alexis ROUSSEAU et M. Nicolas COUSIN ;
- Divers :
Mme MAREUIL nous a fait part d'un message reçu pour prévenir que des personnes faisaient brûler (fumée noire).
Problème d'ouverture de la déchetterie et de la prise en charge de certains déchets (pneus, ...).
Evacuation des déchets verts.
Pas de poubelles dans le bourg.
Plainte de personnes concernant le petit camion qui roule trop vite et qui est trop chargé (perte de sacs).
Evolution du marché du tri dans les mois à venir.

La séance a été levée à 20h11.